

Registre des personnes vulnérables

Qui peut s'inscrire ?

Les personnes résidant à leur domicile, âgées de plus de 65 ans, (60 ans sous condition) ou en situation de handicap.



Pourquoi s'inscrire ?

Pour bénéficier d'une veille (appel téléphonique, courrier...) pendant les périodes de crise (canicule, crise sanitaire, coupure électricité).

Comment s'inscrire ?

// Par téléphone : **02 97 74 40 15**, du lundi au vendredi de 9h à 12h15

// Par mail : accueil.mairie@guilliersfr

// Par courrier, en renvoyant le bulletin d'inscription (ci-contre)



Bulletin à renvoyer à l'adresse :
CCAS, 1 rue de la Mairie 56490 GUILLIERS

/// Nom - Prénom :

/// Adresse :

/// tél fixe : tél portable :

/// Mail :

/// Date de naissance : / /

Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter.

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part. Les données que je transmets sont confidentielles.

Je déclare bénéficiaire de l'intervention des services suivants :

- service de soutien à domicile
- service de soins infirmiers à domicile
- service de téléassistance
- autre service à domicile

Personnes de mon entourage à prévenir en cas d'urgence :

/// Nom - Prénom :

/// Adresse :

/// tél fixe : tél portable :

/// Lien de parenté :

J'atteste avoir recueilli le consentement explicite et univoque des personnes de mon entourage à prévenir en cas d'urgence.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification concernant ces informations, afin de continuer à bénéficier de ces services.

Fait à ,

Signature :